





DDP-YD/ETD (2023) 115

Strasbourg, 22 mai 2023

Seminaire

Le rôle des conseils locaux de jeunesse pour consolider la démocratie

26 juin - 30 juin 2023

Centre européen de la jeunesse, Strasbourg

Présentation Appel à candidatures

Date limite: 5 juin 2023, 14h00 CET

Contexte

Lancée par le Conseil mixte sur la jeunesse, la campagne de jeunesse <u>Démocratie ici | Démocratie maintenant</u> visait à rétablir la confiance mutuelle entre les jeunes, d'une part, et les institutions et processus démocratiques, d'autre part, en se concentrant sur trois grands thèmes : l'accès aux droits, la participation concrète des jeunes et la transition numérique.

La campagne a mis l'accent sur des activités à organiser aux niveau local et national, selon une approche démocratique. Les jeunes, la société civile de la jeunesse et d'autres parties prenantes du secteur jeunesse ont exploré les défis du système démocratique aux niveaux local et national, notamment pour les jeunes, identifié des propositions d'action et testé des interventions. Le travail au niveau national s'appuyait sur des points de contact nationaux, désignés par les États membres, qui étaient chargés de mobiliser les jeunes et de coordonner la campagne au niveau national. Dans le cadre de plusieurs campagnes nationales, des activités continuent à être organisées à la fin de 2022 et en 2023.

Afin d'encourager le travail des organisations de jeunesse pour la démocratie, le Fonds européen pour la jeunesse a soutenu la mise en œuvre de 34 activités pilotes et de 7 activités internationales, qui avaient fait l'objet d'un appel spécial. Les projets se poursuivent jusqu'à la fin de l'année 2022 et couvrent les trois thèmes de la campagne.

L'activité phare de la campagne et du 50° anniversaire du secteur jeunesse a été la <u>Semaine d'action de la jeunesse : Démocratie maintenant !</u>, qui s'est déroulée à Strasbourg du 28 juin au 1er juillet 2022. Cette manifestation a rassemblé 450 jeunes, venus d'Europe et d'ailleurs (Canada, Maroc, Tunisie et Palestine), dont beaucoup participaient pour la première fois à une activité du Conseil de l'Europe. Elle a été organisée sous le patronage de la présidence irlandaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en partenariat avec la ville de Strasbourg et le Forum européen de la jeunesse, et en coopération avec le Forum mondial de la démocratie. La Semaine d'action de la jeunesse a débouché sur un <u>appel à l'action comprenant 50 actions prioritaires</u>, adressé par les participants aux jeunes, à la société civile de la jeunesse, aux États membres et au Conseil de l'Europe. Ces actions prioritaires devaient être menées dans le cadre de la campagne ou lui donner suite.

En octobre 2022, le Conseil mixte sur la jeunesse a adopté une proposition de projet pour le suivi de la campagne, qui s'appuie sur les résultats obtenus en 2022 et doit s'étendre d'octobre 2022 à décembre 2023.

Le projet de suivi reste fondé sur la Stratégie pour le secteur jeunesse à l'horizon 2030, qui compte la revitalisation de la démocratie parmi ses grandes priorités, et il prend en considération les changements intervenus en Europe sur les plans politique, social et économique depuis le début de 2022 : poursuite de la guerre menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, crise économique et sociale, érosion de la confiance des citoyens à l'égard des institutions et des processus démocratiques dans toute l'Europe, et défis auxquels la société civile de la jeunesse reste confrontée.

Le projet vise à continuer à renforcer la confiance mutuelle entre les jeunes et les institutions et processus démocratiques.

Le projet poursuit les objectifs suivants :

- √ aider les jeunes, la société civile de la jeunesse et les autorités nationales et locales à respecter et à développer les normes et les pratiques en matière de participation démocratique des jeunes, notamment aux niveaux local et national :
- ✓ concevoir et soutenir des activités d'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains qui répondent aux défis auxquels sont confrontés les systèmes démocratiques (par exemple, la nécessité de développer des compétences en matière

- de citoyenneté numérique) et qui intègrent les innovations (par exemple, la participation numérique) ;
- ✓ faire prendre conscience des obstacles qui entravent la participation des jeunes, notamment la discrimination et le racisme dont les jeunes appartenant à des minorités font l'objet, et plaider pour l'égalité et l'inclusion de tous les jeunes.

La première proposition d'Appel à l'action est la suivante :

« Des conseils de jeunesse indépendants et dirigés par les jeunes doivent être créés et soutenus dans toutes les villes de chaque État membre du Conseil de l'Europe. La participation à la prise de décisions est un pilier de la démocratie et des droits de l'homme. »

La Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale reste la référence clé en ce qui concerne la participation des jeunes au niveau local. Le préambule de la Charte définit la participation des jeunes comme étant :

« avoir le droit, les moyens, la place, la possibilité et, si nécessaire, le soutien voulu pour participer aux décisions, influer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure. [modèle RMSOS] »

La façon dont la participation locale des jeunes est organisée (ou non) au niveau local dans les États membres du Conseil de l'Europe varie considérablement. Certains pays ont des lois nationales qui exigent l'existence d'un conseil de jeunesse dans chaque municipalité, d'autres dépendent de chaque municipalité pour l'organiser, le tableau global étant encore plus compliqué par les questions de tranche d'âge des jeunes impliqués dans les conseils locaux de la jeunesse, la représentativité et la composition des conseils locaux de la jeunesse, le mandat, le niveau d'indépendance, le soutien reçu.

La création de conseils de jeunesse indépendants dans les États membres dépend à la fois de la volonté politique et de la compétence et des capacités des autorités locales, ainsi que des jeunes et de leur société civile. Dans ce contexte, le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe organise un séminaire pour apprendre des expériences et des initiatives déjà existantes.

But et objectifs du séminaire

Le séminaire vise à soutenir l'apprentissage et le partage des différentes expériences des conseils locaux de la jeunesse dans la revitalisation de la démocratie au niveau local en Europe et à développer des propositions qui soutiendront les autorités locales et le secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe pour renforcer la participation des jeunes au niveau local.

Les objectifs du séminaire sont les suivants :

- analyser les normes de participation des jeunes au niveau européen, national et local:
- partager et apprendre des différents projets/initiatives européens concernant la participation des jeunes au niveau local;
- partager et apprendre des différentes formes de conseils locaux de la jeunesse en vue d'identifier les bonnes pratiques en matière de sécurisation du droit, des moyens, de l'espace, des opportunités et du soutien nécessaires à la participation des jeunes;
- examiner le rôle et la fonction des conseils locaux de jeunesse dans le paysage plus large de la participation des jeunes aux niveaux local, national et européen;

 développer davantage les propositions de suivi dans le cadre des travaux du Conseil de l'Europe, notamment le programme Jeunesse pour la démocratie et le projet Jeunesse revitalise la démocratie, afin de renforcer les conseils locaux de la jeunesse et la participation des jeunes au niveau locale.

Programme et méthode

Le programme de l'activité est en cours d'élaboration et sera communiqué aux participants. L'activité est conçue comme une expérience de mise en œuvre d'approches participatives caractéristiques de l'éducation non formelle et du travail de jeunesse. Le programme comprendra des séances plénières, des séances de réseautage et de partage de pratiques, ainsi que des séances de travail en groupe consacrées à la planification, autour des éléments clés du projet de suivi.

Profil et sélection des participants

Le séminaire réunira environ 30 participants. Les candidats intéressés doivent satisfaire aux critères suivants :

- être résident d'un État membre du Conseil de l'Europe (des exceptions peuvent être faites si elles sont dûment justifiées) ;
- être disponible pour assister à l'activité pendant toute sa durée ;
- être capable de communiquer de manière autonome en anglais ou en français ;
- âgés entre 18 et 30 ans, des exceptions peuvent être faites si elles sont justifiées.
- appartenir à l'une des catégories suivantes :
 - Représentants des conseils locaux de la jeunesse et/ou des associations/réseaux de conseils locaux de la jeunesse
 - Représentants des autorités locales ou des associations de municipalités qui soutiennent les conseils locaux de la jeunesse ou qui sont intéressés à créer un conseil local de la jeunesse
 - Représentants de groupes de jeunes, d'organisations de jeunesse, de centres de jeunesse ou de la société civile qui travaillent sur les thèmes clés du projet de suivi.
 - o Représentants des autorités nationales et locales responsables de la participation des jeunes.
 - Délégués jeunes actuels et anciens au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

Formulaire de candidature

Les candidats intéressés sont invités à dûment remplir le formulaire de candidature sur la plateforme https://youthapplications.coe.int d'ici au 5 juin 2023, 14h00 CET.

Le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne correspondant au profil décrit ci-dessus, sans distinction aucune, fondée notamment sur le genre, le handicap, la situation maritale ou parentale, l'origine raciale, ethnique ou sociale, la couleur, la religion, les convictions ou l'orientation sexuelle.

Aspects pratiques

Lieu, hébergement et repas

La conférence se déroulera au <u>Centre européen de la jeunesse de Strasbourg</u>, où les participants pourront aussi être hébergés et prendre leurs repas.

Voyage

Les frais de voyage seront remboursés à tous les participants à la conférence, par virement bancaire, après l'activité, à condition que les règles du Conseil de l'Europe soient dûment respectées. Les participants sont censés arriver le 26 juin 2023 et repartir le 30 juin 2023.

Langues

La conférence se déroulera en anglais et en français ; une interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues.

Informations complémentaires

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le secrétariat : youthdemocracy@coe.int